



Présent(e)s : Mme Nelly Bosson, Mme Laetitia Brancovan, M. Enrique Castro Munoz, Mme Danielle Dugué, Mme Maria Gouveia, Mme Michèle Humbert, Mme Nicole Lacaze, Mme Julie Legg, Mme Chantal Links, M. Pascal Loeb, M. Pierre Lucot, M. Patrice Migault, Mme Alice Quiles, M. Damien Kesler et Mme Sophie De Metz.

Excusé(e)s : M. Michel Cribier, M. Philippe Loiret et M. Pierre Schneider.

M. Pierre Lucot relève une participation plus faible des membres qu'il explique par la tenue le même soir d'une conférence sur le patrimoine à la Mairie du 4e. Il remercie M. Boris Jamet-Fournier, Adjoint au Maire du 4e et élu référent du Conseil de quartier Arsenal, d'être présent. Il rappelle que le nouveau fonctionnement des Conseils de quartier prévoit la présence de l'élu référent à une réunion sur deux.

Intervention de M. Boris Jamet-Fournier et réponses aux questions

Rue de Sully

M. Boris Jamet-Fournier annonce que les services des espaces verts de la Ville de Paris ont confirmé le bon fonctionnement du système d'arrosage des plantations de la rue de Sully.

Il précise que la Mairie du 4e a plusieurs fois signalé les matériaux stockés le long de la végétalisation à la section locale de voirie du 4e et a réclamé le départ de ces blocs de béton. L'entreprise responsable de cet entreposage a été sommée d'intervenir dans les meilleurs délais. La Mairie du 4e espère une évacuation de ces blocs d'ici la fin du mois d'octobre. Les membres du Conseil de quartier souhaitent que la rue de Sully n'accueille plus de stockage celui-ci pénalisant la démarche de végétalisation.

Terrain Neuve Saint-Pierre

M. Boris Jamet-Fournier annonce que la Mairie du 4e a réservé deux créneaux « Paris Tennis » sur le terrain Neuve Saint-Pierre afin de permettre aux habitants de jouer au tennis les week-ends. Les créneaux proposés sont : samedi de 19h à 22h et dimanche de 15h à 18h. Les réservations seront possibles à partir du samedi 9 novembre.

Certains membres signalent la gêne occasionnée cet été par la musique provenant de la halle sportive et empêchant les riverains d'ouvrir les fenêtres. Il est demandé s'il est possible d'afficher dans l'espace sportif une demande de réduction du bruit le samedi notamment le soir.

Piscines

M. Boris Jamet-Fournier explique que la ville ne dispose pas de locaux permettant de construire une nouvelle piscine dans le quartier de l'Arsenal. Il précise que Paris compte à ce jour 40 piscines dont deux dans le centre (piscines Suzanne Berlioux et Saint-Merri).

Un membre du Conseil de quartier signale les problèmes de chlore de la piscine Saint-Merri un mois après son ouverture et évoque l'avantage des piscines traitées à l'ozone. Il demande si la piscine Saint-Merri ne pourrait pas bénéficier de ce traitement aquatique. Mme Julie Legg explique qu'il faut que la piscine soit initialement construite comme ça sinon c'est un changement important de toute la structure. M. Pascal Loeb ajoute que la piscine Nakache à Paris bénéficie d'un traitement de l'eau à l'ozone et précise que, lorsque l'on met moins de chlore, le coût de réalisation est important.

M. Boris Jamet-Fournier pense que changer le traitement d'eau de la piscine Saint-Merri est difficile.

Hôtel Dieu

M. Boris Jamet-Fournier explique que la partie dite « valorisée » de l'Hôtel-Dieu (celle donnant sur le parvis Notre-Dame) a fait l'objet d'un appel d'offre pour son exploitation dont le lauréat a été désigné peu avant l'été. La partie médicale, qui occupe encore les 2/3 de la surface de l'établissement fait actuellement l'objet d'une demande de permis de construire qui comprend également une demande

de permis de démolir les bâtiments les plus récents (années 50) qui ont très mal vieillis et qui n'appartiennent pas du tout aux parties historiques et classées de l'établissement.

La Mairie du 4e a émis un avis défavorable à ce permis au motif que le projet prévoit l'abattage de plusieurs arbres rue d'Arcole, sans proposition de replantage satisfaisante. M. Boris Jamet-Fournier a échangé avec Mme Pénélope Komitès, Adjointe à la Maire de Paris, qui est très défavorable à l'abattage d'arbres.

La Mairie du 4e va demander à l'AP-HP de recevoir prochainement les habitants du groupe de travail constitué au sein du Conseil de quartier Les Iles sur les projets d'aménagement de l'Île de la Cité. M. Boris Jamet-Fournier ajoute que si le Conseil de quartier Arsenal souhaite désigner un représentant pour aller échanger avec l'AP-HP lors de cette rencontre, il y est favorable. Pierre Lucot répond positivement à cette proposition.

Plusieurs membres du Conseil de quartier soulignent la grande perte pour le quartier de la surface médicale et sont défavorables à l'implantation de commerces. En accord avec cette remarque, M. Pierre Lucot explique que la partie « valorisée » relèvera du privé, comme Morland pour Emerige.

M. Boris Jamet-Fournier précise que le projet ne propose pas uniquement des surfaces commerciales mais également de l'enseignement et du logement.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent connaître le devenir de la partie de l'Hôtel Dieu destiné aux plus démunis. M. Boris Jamet-Fournier partage l'avis qu'il ne faut pas que la vocation sanitaire et sociale de l'Hôtel Dieu disparaisse.

Projets du Budget Participatif

M. Boris Jamet-Fournier explique que le projet « Améliorer le passage entre le Bassin de l'Arsenal et le port Henri IV », lauréat du Budget Participatif 2017, prévoit la réalisation d'un jalonnement piéton et la reprise de l'éclairage. Une réunion sur site a eu lieu au printemps dernier avec le porteur de projet et les services techniques. La Mairie du 4e prend acte que le Conseil de quartier souhaite être présent à ces réunions et y est favorable. Le président du Conseil ou un représentant désigné sera convié aux prochaines réunions de mise en œuvre des projets issus du Budget Participatif et concernant le quartier.

Suite à la réunion sur site, il a été décidé sur ce projet, d'installer cinq panneaux de jalonnement piéton et de fermer le petit passage très bas de plafond situé sous le pont du métro aérien afin d'endiguer le phénomène de « toilette publique ». Le passage étant fermé la nuit pour des raisons de sécurité liées à la présence de l'écluse du bassin de l'Arsenal, il a été jugé inutile de l'éclairer. Le projet sera finalisé en décembre 2019.

Les membres du Conseil de quartier signalent qu'aucune information n'est apposée sur site.

M. Pierre Lucot précise que c'est le 3e projet issu du budget participatif qui est mis en œuvre dans le quartier sans que le Conseil soit associé à la conception. Il demande que la Mairie du 4e note que le Conseil de quartier veut être force de proposition : faire de la participation citoyenne c'est les intégrer à la conception et permettre ainsi de créer une dynamique de groupe et une appropriation du projet par les habitants. Il souhaite que le Conseil de quartier soit associé aux réflexions portant sur les projets lauréats du budget participatif. M. Patrice Migault ajoute que les conseillers de quartiers sont des personnes de terrain bénévoles qui peuvent être associés et apporter leur expertise.

« Hubs » sportifs

M. Boris Jamet-Fournier annonce que l'expérimentation de hubs sportifs réalisée en partenariat avec le pavillon de l'Arsenal est prévue du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre. La Mairie du 4e a prévu un retour d'expérience avec les partenaires concernés dans le courant du mois d'octobre afin de juger de l'opportunité d'un déploiement du dispositif. M. Boris Jamet-Fournier précise que la Mairie du 4e aimerait élargir l'expérimentation à d'autres lieux mais attends les résultats de l'expérimentation.

M. Patrice Migault propose, dans l'hypothèse où l'expérimentation est pérennisée, d'implanter des hubs sportifs sur l'esplanade des villes à l'opposé du mémorial, car cet espace accueille actuellement des enfants qui font du roller.

Abris vélos sécurisés

M. Boris Jamet-Fournier évoque les abris vélo sécurisés installés depuis le mois de mars 2019 à titre expérimental rue Jacques Cœur et impasse Guéménée. Il précise que la Mairie du 4e a demandé aux services de réaliser un retour d'expérience auprès des utilisateurs. Au vu de ceux-ci et des sollicitations

reçues par la Mairie du 4e, il explique que le Maire a décidé d'installer deux nouveaux abris en mobilisant le budget de la Mairie du 4e. Les membres des Conseils de quartier concernés seront consultés sur les emplacements.

Plusieurs membres du Conseil de quartier soulignent le caractère inesthétique et inégalitaire de cette installation. Ils trouvent que l'abri vélo est trop impactant pour un accueil restreint de six vélos.

M. Boris Jamet-Fournier précise que l'objectif des abris vélos est de limiter les dégradations et les vols.

Mme Julie Legg pense que les rues sont déjà très encombrées, entre les abris bus et les kiosques à journaux. Elle souhaite que les rues proposent moins de mobilier urbain, pas d'abris vélos et pas de trilib.

M. Patrice Migault est favorable à l'idée d'avoir un endroit pour protéger son vélo mais trouve que l'exemple installé près de Bastille est arrivé soudainement, tel « un cheveu sur la soupe ».

M. Nelly Bosson trouve qu'on ne peut pas mettre des abris vélos pour tout le monde et que cela va défigurer la ville. Elle est favorable à augmenter la visibilité en installant des lumières afin de dissuader les incivilités.

Au vu de l'avis défavorable exprimé par les conseillers, M. Pierre Lucot demande que le Conseil de quartier soit consulté sur le principe des abris vélos avant même d'être consulté sur les implantations.

Rue Beautreillis (mise en œuvre du projet lauréat du budget participatif 2017 « Apaiser la circulation dans le quartier Neuve Saint-Pierre »)

M. Boris Jamet-Fournier souligne la difficulté rencontrée suite à l'aménagement de la rue Beautreillis : le projet réalisé induit une réduction de la vitesse de circulation (de 50 à 20 km/h) tandis que dans la pratique, la vitesse des véhicules n'est pas encore réduite. Il espère que la situation s'améliore. En attendant, la Mairie du 4^e va installer des jardinières afin d'accentuer l'effet « rue apaisée » et de faire comprendre que ce n'est pas une rue où l'on circule à grande vitesse. Il ajoute que des services de la ville sont mobilisés quasi quotidiennement pour verbaliser les excès de vitesse.

Une habitante de la rue Beautreillis constate que depuis l'élargissement des trottoirs, les camions se garent sur les trottoirs, lesquels ne sont jamais balayés ou nettoyés. Une autre habitante signale la bouche d'eau non finie située en face du 15 rue Beautreillis et regrette qu'une place de stationnement ait été supprimée et remplacée par un parking de trottinette.

Certains membres du conseil de quartier trouvent que cet aménagement est un gâchis et ont l'impression que la rue est devenue une autoroute qui présente une anarchie dans les circulations et une augmentation de l'insécurité, les trottoirs étant au niveau de la voie et la réduction de largeur de celle-ci rendant dangereux le contre sens vélo.

M. Pierre Lucot pensait que la rue allait présenter un espace similaire au terre-plein Saint-Paul, avec un revêtement de sol dallé permettant aux véhicules de mieux comprendre la « priorité piétons ». Il constate un problème dans la perception de l'aménagement et demande à minima l'installation d'un triangle lumineux « priorité piétons », afin de sécuriser l'espace.

M. Pierre Lucot explique que l'aménagement de la place de la Bastille a entraîné le report de la circulation dans certaines rues du quartier, notamment celles de Birague, Beautreillis et Petit Musc. Il rappelle que le Conseil de quartier avait proposé d'inverser sur une durée d'une à deux semaines le sens de circulation de la dernière portion de la rue du Petit Musc et qu'il n'a pas reçu de réponse à cette ancienne demande. Deux personnes présentes à la réunion cependant y sont défavorables craignant que cet aménagement gêne davantage la circulation.

Boris Jamet-Fournier explique qu'il faut parfois un certain laps de temps entre la fin d'un aménagement et le début d'un changement dans les pratiques. Il indique que la Mairie restera focalisée sur la problématique de la rue Beautreillis tant que la situation n'est pas satisfaisante.

Radar

M. Boris Jamet-Fournier annonce que le Préfet de Police de Paris a transmis par courrier en date du 9 octobre à la Mairie du 4^e son avis favorable à l'installation d'un radar sur les quais hauts, et plus précisément sur le Quai Henri IV, ceci afin de réduire la vitesse de circulation des véhicules. Cette réponse est parvenue à la Mairie après un an et plusieurs courriers de relance.

Les membres du Conseil de quartier sont satisfaits de cette annonce. Ils rappellent demander cette installation depuis de nombreuses années et que la pose d'un radar leur avait été annoncée oralement uniquement. Ils restent dans l'attente de la mise en œuvre concrète de cette installation.

Salon Art'Antic

M. Boris Jamet-Fournier explique que le salon appelé Art'Antic souhaiterait comme l'an dernier occuper l'Esplanade des Villes du 29 février au 8 mars prochains en matérialisant son installation par la pose d'un chapiteau. Suite aux plaintes de certains habitants l'an passé portant sur la réduction du cheminement piéton devant le chapiteau, les organisateurs ont prévus cette année de laisser une largeur de 3m entre l'aplomb du chapiteau et la bordure du pied d'arbre.

M. Boris Jamet-Fournier ajoute que la Mairie du 4e va ré insister auprès des organisateurs sur la nécessité de respecter leurs emplacements.

Carrefour Morland, Bourdon, quai Henri IV

M. Enrique Castro Munoz demande si la Mairie du 4e a des réponses sur les propositions du Conseil de quartier portant sur « l'épingle » du carrefour du boulevard Morland. Plusieurs membres du Conseil de quartier avaient en effet demandé la réouverture de « l'épingle », c'est-à-dire le retour possible des voitures du quai Henri IV vers le bd Morland, pour réduire le trafic automobile et la pollution.

M. Boris Jamet-Fournier répond que l'étude de la proposition du Conseil de quartier est prévue à l'automne dans le plan de charge des services.

Mme Julie Legg fait remarquer que la réouverture de cette épingle ne fait pas l'unanimité au sein du Conseil. Elle rappelle par ailleurs que le Conseil de quartier avait à l'origine demandé le déplacement du passage piéton pour empêcher l'alignement des voitures au feu et un marquage peint au sol au niveau de l'arrêt de bus. Il n'était pas question de récupérer le contournement que certains souhaitent aujourd'hui.

M. Pierre Lucot propose qu'il y ait une commission interne au Conseil de quartier Arsenal qui travaille sur un consensus de proposition d'aménagement de ce carrefour. Mme Chantal Links, Mme Julie Legg, M. Enrique Castro Munoz, M. Patrice Migault, Mme Nelly Bosson et Mme Maria Gouveia échangent leurs coordonnées lors de la réunion afin de constituer ce groupe de travail qui reste ouvert à toute personne souhaitant y participer.

Divers

M. Pierre Lucot souhaite qu'un groupe de travail sur l'utilisation des budgets du Conseil de quartier se mette également en place afin de mieux gérer celui-ci et faire des propositions concrètes de leurs utilisations.

Un mail pour préparer la rencontre des présidents et vice-présidents des Conseils de quartier avec les Commissaires Cheyre et Morges, responsable du nouveau Commissariat du Centre, sera envoyé par la Coordinatrice des conseils de quartier aux membres du Conseil afin que ceux-ci transmettent leurs demandes et questions à poser aux commissaires.

Faisant le constat que lors de cette réunion la parole n'a pas pu être équitablement répartie entre les conseillers, Mme Alice souhaite que le temps de parole soit minuté et qu'une plage de 10 minutes soit laissée en fin de séance pour les personnes qui n'auraient pas eu la parole. M. Pierre Lucot appuie cette demande et présente ses excuses à Mme Alice Quilès pour sa mauvaise gestion des prises de parole effectivement inégalement réparties.

Rappel de la liste des questions posées à la Mairie

- **Rue de Sully** : Les membres du Conseil de quartier demandent si l'enlèvement prévu fin octobre est définitif et souhaitent que la rue de Sully n'accueille pas un roulement continu de stockage suite à la démarche de végétalisation.
- **Halle Neuve Saint-Pierre** : Il est demandé s'il est possible d'afficher dans l'espace sportif une demande de réduction du bruit le samedi notamment le soir
- **Hôtel Dieu** : Les membres du Conseil de quartier souhaitent connaître le devenir de la partie de l'Hôtel Dieu destiné au plus démunis.
- **Rue Beautreillis** : Il est demandé à minima l'installation d'un triangle lumineux priorité piéton, afin de sécuriser les piétons.

Prochaines réunions 2019

De 19h à 21h, salle Van Gogh de la Cité Saint-Martin, 4, rue de l'Arsenal

Mercredi 20 novembre et mardi 17 décembre

Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre et Hortense toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.